

Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat 1799-1804*, Paris,
Fayard, 1999, 621 p.

Pierre Serna



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ahrf/1237>

DOI : 10.4000/ahrf.1237

ISSN : 1952-403X

Éditeur :

Armand Colin, Société des études robespierristes

Édition imprimée

Date de publication : 1 mars 2002

Pagination : 154-157

ISSN : 0003-4436

Référence électronique

Pierre Serna, « Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat 1799-1804*, Paris, Fayard, 1999, 621 p. », *Annales historiques de la Révolution française* [En ligne], 327 | janvier-mars 2002, mis en ligne le 19 mars 2008, consulté le 24 avril 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ahrf/1237> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ahrf.1237>

Ce document a été généré automatiquement le 24 avril 2022.

Tous droits réservés

Thierry LENTZ, *Le Grand Consulat* 1799-1804, Paris, Fayard, 1999, 621 p.

Pierre Serna

- 1 « C'est donc par le rappel des acquis de la Révolution, que s'acheva la cérémonie du 2 décembre 1804 ». Ainsi se termine l'ouvrage de Thierry Lentz... un livre important, à n'en pas douter, par les conclusions présentées, par la façon de mener l'enquête et par les idées nouvelles exposées autour d'une période connue, certes, mais creuse, parce que délaissée par tous les historiens qui pensaient la fin de la Révolution, au soir du 19 brumaire, et par tous ceux qui comprenaient le Consulat seulement comme un intermède nécessaire vers la marche à l'Empire.
- 2 Tel n'est pas le point de vue de l'auteur, et c'est là le premier pari gagné : offrir à cette période d'un peu plus de quatre ans, sa spécificité politique. Le Consulat n'est plus un entre deux, il est un régime en soi, construisant sa propre identité dans l'édification d'une oeuvre originale entre canalisation de la Révolution et fondation d'une nouvelle France. De fait, le titre de l'ouvrage est une belle et irrévérencieuse trouvaille, tant ce « Grand » Consulat, fait paraître moyen l'Empire qui ne ferait plus que gérer l'héritage consulaire. Cette idée parcourt tout le livre et devient de plus en plus convaincante. La République consulaire est pensée telle une cinquième période de la Révolution et l'auteur de citer Albert Soboul et Jean Tulard, comme les premiers historiens à avoir mis ce lien en évidence... Hélas, c'est encore et toujours Aulard qui est oublié... il avait publié en 1900, son *Histoire politique de la Révolution française. Origines et développements de la Démocratie et de la République (1789-1804)*. Ce n'est que plus tard, dans les années trente, pour des raisons liées à l'interprétation marxiste de la Révolution et à l'affirmation de l'extrême droite, avec des thèmes volontiers bonapartistes, que la césure est accomplie et le Consulat vidé de son sens.
- 3 La proposition mérite donc que l'on reprenne le livre à son début... Écrivons-le sans ambages : par ses poncifs, ses idées figées et, pour tout dire, avec une perception de la république dite bourgeoise que n'aurait pas démentie le rusé Premier consul lui-même, sachant qu'une partie de son succès était fondée sur l'ampleur du discrédit du régime qui avait précédé le sien, le premier chapitre sur la « catastrophe annoncée du

Directoire » tranche avec l'ensemble d'un ouvrage qui s'avère toujours plus nuancé et, le plus souvent, subtil dans ses conclusions. Plus dommageable est la non-définition du terme de coup d'État martial, d'autant que, habilement, l'auteur suggère un Bonaparte, d'abord en creux, et voulu par tous ces hommes qui ont construit dans l'opinion publique, l'attente d'un renversement, qu'aucun ne pouvait assumer seul, mais dont Sieyès surtout contrôle les rouages depuis la mi-août 1799.

- 4 Peut-être aurait-il fallu insister sur la présence et la nécessité des militaires dans l'appareil politique à ce moment de l'histoire de la République, et faire comprendre pourquoi l'armée est devenue en soi une alternative depuis que la construction de la République était devenue à ce point liée à la guerre. La suite révèle une connaissance profonde de l'après coup d'État, avec une hypothèse de travail efficace. Plutôt que de refaire l'histoire du Premier consul, Thierry Lentz essaie délibérément de présenter l'équipe des hommes qui ont construit le régime, le groupe de personnes qui ont soutenu, élaboré, pensé une forme de gouvernement, qui, bien qu'incarnée en un homme, devait constituer la synthèse des acquis révolutionnaires.
- 5 Réal, Roederer, Cambacérès, Fouché, Portalis, Dubois, Bigot de Préameneu, Louis et Joseph Bonaparte, entre autres, avec des fortunes diverses et des moments de grâce différents sont quelques-uns des artisans de ce système politique hybride. Avec des compétences diverses, des passés divergents, des expériences parfois opposées, entre spécialistes du droit et praticiens de la loi à exécuter, ils composent un groupe souvent décrié pour son opportunisme. Il n'en est rien et c'est un des principaux mérites de cet ouvrage de montrer qu'au bout de dix ans de Révolution, être du côté du pouvoir n'est pas seulement une pratique : c'est une idée politique ; la seule, selon ces hommes, capable de stabiliser une République dont ils recherchent la bonne formule, parce qu'ils excluent toute forme de restauration monarchique (cf. le chapitre XV, « *L'Équipe consulaire* »). Bonaparte, fortement aidé en cela par Sieyès, joue à fond de cet atout qui consiste à transférer le domaine de la politique du côté de la construction de l'exécutif. Le Premier consul n'est-il pas le prototype de ces hommes « attrape-tout » de la politique, lui qui est capable de séduire, un ancien membre du Comité de salut public, Barère qui rédige pour lui ses rapports sur l'opinion publique... tout en demeurant au fond un fidèle républicain ? L'action de l'équipe qui entoure Bonaparte se voit organisée et renforcée par les dispositions et les institutions de la Constitution de l'an VIII, révisée par la suite. Avec elle, quelques centaines d'hommes – préfets, députés, sénateurs, tribuns, législateurs, conseillers d'État, hiérarchie nouvelle de la justice, police reprise en main, ministres – vont construire une nouvelle France.
- 6 Il ne saurait être question d'énoncer toutes les fondations réalisées par le Consulat et fort bien décrites dans les chapitres sur « *Les Consuls au Travail* », « *La Bataille du Concordat* », « *L'Esquisse de La France des Notables* » et « *Monuments du grand Consulat* », autant de pages fort réussies et qui font, désormais, de ce livre, un outil de première importance.
- 7 Pourtant, dans rémunération chronologique des réalisations du régime, l'appréciation de l'année 1802 ne manque pas de soulever quelques questions de fond. « *Année sans pareille...* », « *année exceptionnelle dans l'Histoire...* », l'historien affiche son opinion sans détours et avec une franchise louable. Qu'il nous permette, cependant, de penser que l'année de la négation de la politique du Directoire de séparation de l'Église et de l'État, l'année du coup d'État parlementaire et de la seconde manipulation du suffrage, l'année de l'épuration violente du Tribunat, l'année d'une censure et d'une répression

toujours plus féroces contre les opposants au régime, l'année des indicibles massacres de Saint-Domingue et du retour de l'esclavage (même si, à la lecture des travaux de Yves Bénot – soulignons-le – l'auteur, manifeste sans hésiter, une réprobation qu'il place néanmoins, fort subtilement, bien après son bilan élogieux), cette année-là ne nous semble pas « *sans pareille* » dans ses aspects positifs...

- 8 Il est évident que l'auteur assume un rôle dans la réévaluation permanente de Bonaparte. Toutefois, nous lui saurions gré de ne pas considérer cette affirmation et les lignes qui précèdent, comme l'expression d'un retour d'un clivage ancien et dépassé dont le portrait croisé d'Antonelle et de Bonaparte pendant le Directoire, dans le *Journal des Hommes Libres*, avait esquissé le contour. C'est autre chose qui se joue dans cette appréciation contrastée de l'année 1802 : le sort de la politique en Révolution.
- 9 En effet, de la lecture de ces chapitres expliquant les trois axes de la politique jusqu'en 1802 : la paix extérieure, la paix intérieure par une normalisation des rapports entre l'Église et l'Etat et la mise en ordre administratif de la France, il ressort une question que l'on a peu abordée : où est passée la politique, sans laquelle rien n'a été possible pendant les dix années précédentes ? À moins que cette question ne soit incongrue ou durablement disqualifiée par les conditions mêmes de construction du Consulat... Posons la question différemment : en luttant de façon frontale contre les aspects idéologiques du débat parlementaire et leurs conséquences dans la pratique de la liberté d'expression, Bonaparte – qui se fait passer pour « *le commandant des événements* » – ne déplace-t-il pas la politique vers la société civile et sa construction policée ? Ce n'est pas que l'ordre exclut la politique... bien au contraire, l'administration, les juges désignés et non élus, les maires nommés, la famille réorganisée par le Code civil, l'Etat niant sa séparation d'avec l'Église, deviennent la Politique. Dès lors, et avec la bénédiction de centaines de cadres de la Révolution – n'est-ce pas la meilleure façon de « déjacobiniser » une France encore bien plus marquée par la période révolutionnaire qu'on ne veut le croire, que d'intégrer les nouveaux Jacobins à l'élaboration de cette société ?- le bonapartisme se définit comme un modèle social, directement issu de la Révolution, garantissant aux propriétaires mais aussi à ceux dont la seule propriété est la tranquillité publique offerte par les agents de l'État, l'idéal d'un horizon politique qui, refusant les spéculations abstraites, offre les garanties réelles et tangibles de l'édification de la cité. La prouesse du Premier consul et de ses hommes réside sûrement dans cette métamorphose de la politique ramenée à la mise en place de la démocratie, à une politique visant l'instauration de l'ordre républicain. C'est en ce sens que Bonaparte invente une droite française, puisant directement dans l'héritage et les legs de la Révolution.
- 10 En revanche, les derniers chapitres constituent une vraie réussite. Thierry Lentz explique, mois après mois, de mai 1803 à mai 1804, comment l'échec de la paix d'Amiens, les tentatives d'assassinat, l'évolution de la pensée de Bonaparte, les attentes de toute une élite rénovée et se projetant dans le destin d'un homme, vont contribuer à monarchiser la République, sans que le Consulat ne prépare jamais l'avènement d'une royauté. Fort convaincante est l'analyse de ce système politique, capable de pratiquer plus que la synthèse, la fusion de deux France, entre souveraineté populaire et légitimité de droit divin, éclatant lors de la cérémonie du sacre. Le chapitre sur le meurtre fondateur du duc d'Enghien, où la responsabilité de Bonaparte est clairement établie, répétant de façon différente la geste des conventionnels, emporte l'adhésion du lecteur. C'est dans la préparation de l'Empire que se révèle enfin le Premier consul.

Certes, il nous est présenté tout au long de l'ouvrage comme le plus civil des généraux. En réalité il nous est apparu dans sa correspondance, fort utilisée par l'auteur, comme le plus martial des civils. C'est bien la guerre qui est le moteur de la politique bonapartiste. L'ordre civil n'est qu'une transposition de la paix, et l'harmonie sociale est essentiellement pensée comme une anti-guerre civile et jamais comme la résultante d'un équilibre indispensable à un compromis permanent, base de la société en gestation.

- 11 On le voit, le débat demeure : mais il est salutairement soulevé par ce livre important, par les perspectives qu'il ouvre et les révisions qu'il propose. L'auteur, bien qu'admiratif, sans jamais se montrer trop dupe, de son personnage et de ses manipulations (par exemple, à propos du trop fameux brigandage durant le Directoire qui se poursuit jusqu'en 1803, au moins !) participe au débat sur les élites et leur continuité dans les vicissitudes des années 1790-1820. Il n'est pas sans intérêt de constater le rôle important qu'ont pu jouer d'anciens Jacobins notoires dans la construction de l'Empire.
- 12 Par quelle alchimie – on s'en doute un peu... – le bicentenaire de l'époque consulaire installé, la magie continue-t-elle d'opérer ? Aux révolutionnaires", la violence ; à « Lui », la reconstruction...
- 13 Le colloque de Rouen, dirigé par Jean-Pierre Jessenne et publié en 2001, a déjà commencé à démonter la mécanique idéologique, financière, sociale et politique qui avait prévalu pour légitimer d'abord, rendre légal ensuite, le coup d'État du 19 brumaire. En installant un général au pouvoir, la coalition des révisionnistes de la Constitution de l'an III allait vraiment révolutionner les rapports de la politique et de l'armée dans ce pays, et ce, de façon unique et néfaste, dans le concert des grandes puissances européennes. « *Le Grand Consulat* » ne l'est-il pas, avant tout, parce que « quelque chose de lui » a duré jusqu'au printemps 1969 ?...